

Bilan des inspections Santé sécurité menées sur les sites de la DGAC en 2022

CSA FSR du 30 mars 2023

Christophe CONAN référent DGAC pour l'IGEDD

Sommaire

- I. Présentation du dispositif d'inspection en SST
 - I. Missions
 - II. Champs d'intervention
 - III. Modalités d'intervention lors des inspections
 - IV. Contenu des rapports
- II. Les rapports ISST 2022 (date transmission du rapport définitif)
- III. Synthèse des recommandations
- IV. Les points positifs
- V. Le programme 2023 (des évolutions encore possibles).

I.1/ Les missions des inspecteurs santé sécurité au travail

L'ISST exerce ses missions dans le cadre des dispositions de l'art. 5-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982. Il dispose à ce titre de responsabilités propres concernant les rapports qu'il produit.

- ISST assure un contrôle de conformité (vérification de l'application des règles de santé et de sécurité),
- Assure une mission de conseil et de propositions dans la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.
- Participe à l'animation de réseaux, notamment ceux des assistants et conseillers de prévention.
- Participe aux formations spécialisées des CSA)

1.2/ 11 ISST pour le pôle ministériel
2 ISST en AC, 9 ISST en MIGT

F. Porte
C.M Nguessan
G. Juvigny

C. Conan
P. Brodin

V. Juban

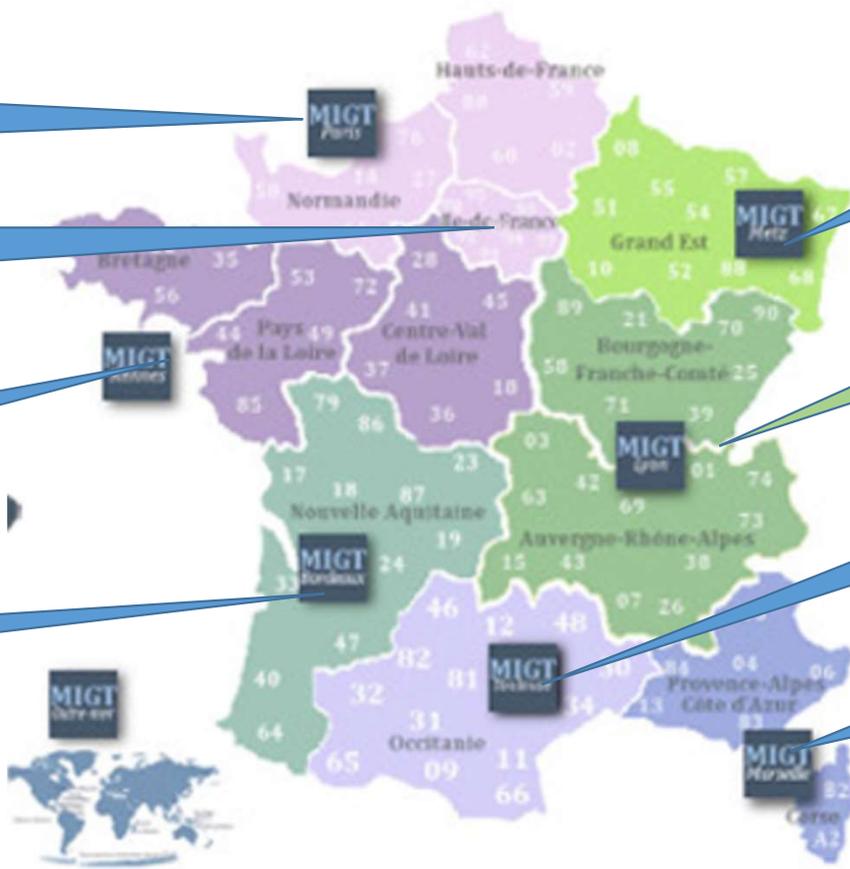
F. Damour

S. Larose

M. Gravier-
Bardet

D. Gay

S. Paris-Zucconi



I.3/ Modalités d'intervention lors des inspections

- **En amont du déplacement sur site :**
 - prise de connaissance des documents relatifs au domaine de la SST et exploitation du questionnaire préalable à l'inspection.
- **Sur site :**
 - visite des lieux de travail (ateliers, bureaux, chantiers extérieurs, ...)
 - échanges avec les différents chefs de service, secrétaire du CHSCT, les représentants des OS, ASS, médecin du travail, AP et CP ainsi que les personnes qui souhaitent échanger avec l'ISST.
 - restitution « à chaud » avec le chef de service en fin d'inspection sur site
- **Dans les 3 mois suivants l'inspection :**
 - l'inspection donne lieu à un rapport rédigé.
 - un envoi en mode projet au chef de service qui donne lieu à une procédure contradictoire . La réponse est intégrée en annexe dans le rapport final.
 - envoi du rapport définitif du rapport
 - les observations sont présentées en CHSCT.

I.4/ Contenu des rapports – 10 thèmes principaux environ 30 items d'abordés

- La politique de prévention de la SST
- L'organisation, les structures et les professionnels de la prévention
- Les registres
- Les contrôle réglementaires
- Les équipements de protection collective et individuelle
- La politique mise en place pour les autorisations et habilitations
- La prévention des risques professionnels
- L'hygiène dans les locaux de travail
- L'accidentologie et les maladies professionnelles
- La formation des agents

II/ Les rapports ISST 2022 : 87 recommandations

En 2022 : 6 rapports (date retenue envoi rapport définitif).

- rapport DNUM, François PORTE - n° affaire 014176-01
- rapport DSAC Océan Indien, Véronique JUBAN - n° affaire 014284-01
- rapport SNA Océan Indien, Véronique JUBAN - n° affaire 014285-01
- rapport DSAC Centre Est, Claire-Marie NGUESSAN - n° affaire 014119-01
- rapport ENAC 2ème partie, Danièle GAY – n° affaire 014344-01
- rapport SAC-St Pierre et Miquelon, Frédéric DAMOUR– n° affaire 014517-01

III/ Les constats des inspections de 2022

Contexte général :

- Stabilisation du télétravail
- Diminution des déplacements suite à l'utilisation importante des visio-conférences en bilatérale ou en collectif large (CHSCT)
- Les inquiétudes sur le devenir de l'espace aérien se sont estompées
- Mise en place des SIR

III/ Les recommandations (inspections 2022)

Méthode :

A l'instar du bilan présenté 2021, synthèse des recommandations présentes dans les rapports d'inspections réalisées en 2022 par les ISST.

Introduction des sujets qui pourraient faire l'objet d'études pilotées au niveau du bureau prévention de la DGAC

Points d'attention :

- L'analyse des rapports des ISST sur une période donnée et sur un nombre limité de services n'est pas nécessairement le reflet de l'ensemble des sites de la DGAC
- Difficulté à comparer des entités aussi différentes que la DSAC Océan Indien, la DNUM, ...
- L'année 2022 est la première année « post Covid », probablement à considérer comme l'année référence.

III/ Les recommandations (inspections 2022)

Recommandations relevées entre **33% et 50% des rapports**

- Risque routier insuffisamment pris en considération / PPRR absent
- Habilitations pas toujours en lien avec l'activité réelle / à signer par le chef de service
- Suivi bâtementaire à améliorer
- Médecine de prévention : non présentation en CHSCT des postes à risque

III/ Les recommandations (inspections 2022)

Recommandations relevées entre **33% et 50% des rapports**

- Risque incendie, non respect des exercices d'évacuation incendie ou absence d'actions correctives identifiées lors des exercices
- Équipement de protection individuelle (EPI) besoin d'améliorer le suivi / non présentation au CHSCT
- Risques de chute de plain-pied ou de hauteur insuffisamment évalués
- Absence des missions des acteurs de prévention dans le règlement intérieur

III/ Les recommandations (inspections 2022)

Recommandations relevées dans **la majorité des rapports**

- Mise en œuvre des actions correctives suite contrôles réglementaires trop tardives, voire non réalisées et non exhaustivité des contrôles réglementaires à réaliser
- Médecine de prévention : retard dans les visites médicales
- Plan de prévention des entreprises extérieures non réalisé
- DUERP incomplet / non mis à jour
- Plan annuel de prévention (PAP) dissocié des risques évalués dans le DUERP / actions prévues non réalisées.
- Nécessité d'analyser davantage les accidents de travail et de les présenter au CHSCT (s'appuyer sur le savoir faire des CP de la DGAC)

III/ Les situations qui pourraient être étudiées au niveau central

- Le travail isolé des contrôleurs aériens dans les aéroports à faible activité.
- La présence de mouches et moucherons sur les baies des tours de contrôle



III/ Les points positifs relevés lors des inspections ISST 2022

➤ Une campagne de sensibilisation contre les violences sexuelles et sexistes très présente dans les locaux (y compris dans de petites unités).



➤ Les documents demandés aux services par les ISST en amont des inspections sont bien renseignés (cet exercice présente également un travail d'auto-évaluation des forces et faiblesses des services en matière de prise en compte de la prévention professionnelle).

III/ Les points positifs relevés lors des inspections ISST 2022

- Les agents de la division technique peuvent intervenir sur les mâts d'antenne et sur des Shelters, les exposant aux risques du travail en hauteur.
- Délégation à des entreprises spécialisées (cordistes) quand cela est possible pour la maintenance des matériels.
- Dans l'océan-indien, formation des agents intervenants (*mais ce risque n'est pas systématiquement intégré dans le DUERP*).



III/ Les points **positifs** relevés lors des inspections ISST ou n'étant que rarement noté comme en défaut dans les rapports d'inspection

- Visites médicales océan indien : téléconsultations possibles pour les visites à la demande de l'administration ou des agents.
- Compétences des CP, tant humaines que techniques, reconnues.
- Effort important réalisé dans l'accueil des nouveaux arrivants
- Plan de formation efficace

IV/ Le programme 2023 d'inspections des 11 ISST

Le programme 2023 n'est pas encore totalement stabilisé (création de nouvelles entités du fait des CSA et FS (exemple des SIR pour la DGAC)).

Inspections 2022 pour rapports définitifs 2023 (x3):

CRNA Ouest, DSAC Ouest, SNA Nord-Est

Inspections 2023 (x7):

DAC Nouvelle-Calédonie, SEAC Wallis et Futuna, SNA sud-est, SNA région parisienne, SIR ouest?, SNA sud, SNA centre-est



Merci pour votre attention

Des questions?